

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

2018/2019

www.fnogec.org



SYNTHÈSE ÉCONOMIQUE
ANNUELLE :
BILAN DE LA SITUATION
PRÉ-CRISE COVID-19



FEDERATION
DES
ogec

I Introduction

La publication tardive de cet observatoire est liée à la crise Covid-19 qui a rendu obsolètes, ou tout du moins peu significatifs, ses constats.

Les risques induits par la fermeture pour plusieurs mois des établissements, qu'ils soient d'ordre pédagogiques, sociaux ou financiers ont mobilisé l'ensemble des équipes à tous les niveaux de l'Enseignement catholique. À date, leurs impacts restent encore assez largement incertains.

D'un point de vue financier, il reste difficile de mesurer les conséquences de plusieurs mois de fermeture physique des établissements : conséquences pour les Ogec dont la situation de trésorerie était tendue avant la crise, coûts induits par l'arrêt des prestations périscolaires dont la restauration et l'hébergement, coûts sociaux liés aux choix du Collège employeur en matière de politique de maintien des rémunérations, etc. Il est quasiment certain, en revanche, que les conditions de rentrée seront un moment déterminant pour les Ogec.

Si la plupart des établissements disposaient en effet de niveaux de trésorerie mobilisable suffisamment importants pour absorber ces trois à quatre mois qui ont frappé l'ensemble de l'activité économique, le niveau de consommation de cette trésorerie demeure, à ce jour, inconnu. Par ailleurs, pour les établissements dont la situation financière était la plus juste, des mécanismes internes de solidarité ont pu être actionnés mais ne pourraient pas être reconduits dans la durée. D'un point de vue externe, les mesures des pouvoirs publics en matière de subventions liées à la crise (hors activité partielle qui n'a pas été une solution préconisée sauf prestations extérieures au contrat d'association) ont le mérite d'exister mais leur dimensionnement est peu significatif au regard de la taille de nos établissements. Enfin, si les banques ont tenté d'être le plus à l'écoute possible de notre secteur qu'elles regardent avec bienveillance, certaines facilités telles que le prêt garanti par l'État (PGE) demeureront peu accessibles pour des Ogec endettés ou ayant une trésorerie tendue¹.

C'est pourquoi les quelques éléments présentés ci-après sont - à la différence des années précédentes - plutôt à considérer comme un bilan de la situation pré-crise qu'à placer dans une perspective dynamique et linéaire.

¹Même si le PGE n'entraîne qu'un risque en capital limité pour l'établissement bancaire, celui-ci doit être en mesure de justifier auprès de la BPI (Banque Privée d'Investissement) sa décision d'octroi de crédit sous peine de nullité de la garantie. Par ailleurs, une banque vérifiera que la mise en place de ce dispositif ne risque pas de conduire, compte tenu des charges de remboursement induites, à une mise en danger de ses propres concours, ceux-ci ne bénéficiant que de la garantie initialement négociée.

I Les difficultés d'analyse liées à l'échantillonnage statistique



D'un point de vue quantitatif, le nombre de dossiers comptables pris en compte dans cet observatoire s'établit à 2 930, soit **une baisse de 11% par rapport à l'exercice précédent**¹. Le nombre de dossiers « écoles » (donc 1^{er} degré seul) étant en hausse, ceci induit que la représentativité des typologies du 2nd degré (seul ou mixte dans des ensembles scolaires) est en forte baisse.

C'est pour cette raison que plusieurs typologies devenues non représentatives en nombre de dossiers pris en compte ou en raison d'un écart

à la baisse trop important par rapport à l'exercice précédent ont dû être retraitées dans la population. De manière précise, ce retraitement concerne 21 « lycées »², 14 « collèges - lycées »³ et 7 « écoles-lycées »⁴.

En conséquence, les données les plus fiables concernent soit le 1^{er} degré « pur », soit les typologies « 1^{er} et 2nd degrés mixtes » (groupes scolaires « écoles-collèges » et « écoles-collèges-lycées »).

Dans les versions précédentes de cet observatoire étaient menés des

tests de cohérence systématiques entre les données comptables et extra-comptables afin de conforter les résultats présentés. Le nombre de données de cette nature est également en baisse, mais plus mesurée. Des analyses ont donc pu être conduites sur les données liées au financement privé, plus difficilement au financement public⁵. Concernant les données RH, les résultats étaient suffisamment homogènes sur l'ensemble des dossiers remontés pour être considérés comme valides.

¹Le remplissage des données comptables dans Isi Gestion par les établissements ou les fédérations territoriales (Udogec et Urogec) a été totalement arrêté en mars et a légèrement repris en mai.

²L'échantillon est faible et sa ventilation entre lycée général - technologique - professionnel trop déséquilibrée par rapport à 2017/2018.

³Nombre de dossiers et effectifs représentés divisés par deux.

⁴Typologie peu fréquente et nettement sous-représentée.

⁵Les données d'environ 30% des dossiers sont disponibles concernant le financement privé. Les données concernant le forfait communal sont exploitables. L'exercice a néanmoins une limite : seuls quelques territoires présentent les données comptables et extra-comptables de manière exhaustive, en particulier l'Ile-de-France peu comparable avec des moyennes comptables nationales.

Évolution des charges et produits d'exploitation/Impacts en matière de capacité d'auto-financement

Les charges augmentent faiblement, d'un niveau inférieur à l'inflation¹ dans le 1^{er} degré et les groupes scolaires mixtes

Les typologies 1^{er} degré et 1^{er}/2nd degré mixte présentent une augmentation équivalente de leurs charges d'exploitation de 0,4%².

L'explication principale de la diminution des charges de personnel en 2018/2019 vient de la baisse importante des charges patronales à compter du 1^{er} janvier 2019 (assurance maladie et retraite).

On notera que les dépenses de pédagogie sont stables et à un niveau satisfaisant, ainsi que celles consacrées aux achats/restauration.

Il semblerait que les efforts de communication en matière de politique d'achat et de renégociation des contrats d'entretien et de restauration portent leurs premiers résultats.

Charges de personnel

- 1^{er} degré : niveau inchangé en €/élève
- 1^{er}/2nd degré mixte : les données en €/élève font apparaître une baisse de 1,7%

Effort à l'immobilier

- 1^{er} degré : +1,6%
- 1^{er}/2nd degré mixte : +2,7%

Les produits augmentent en moyenne de 1,5% avec des différences selon la prise en compte :

✓ Des produits privés ou des produits publics

✓ Des typologies d'établissements

Produits publics : forfaits d'externat



Produits familles

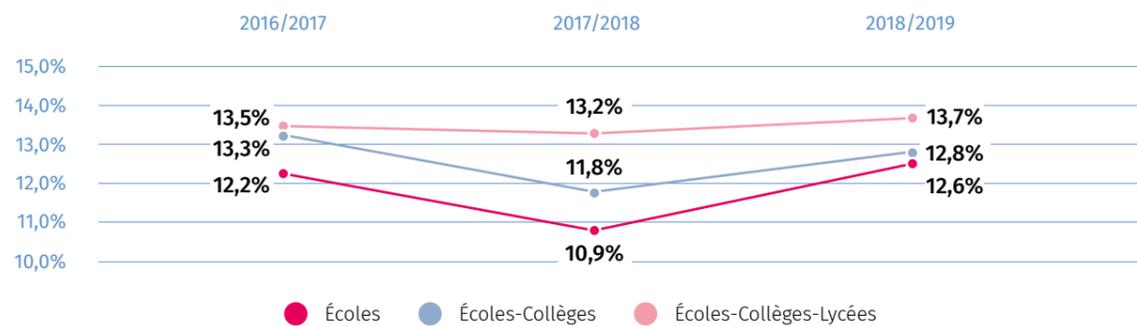


¹1,04% selon les données INSEE : <https://fr.inflation.eu/taux-de-inflation/france/inflation-historique/ipc-inflation-france-2019.aspx>
²Statistique produite avec 1 934 dossiers représentant 90,6% des effectifs.



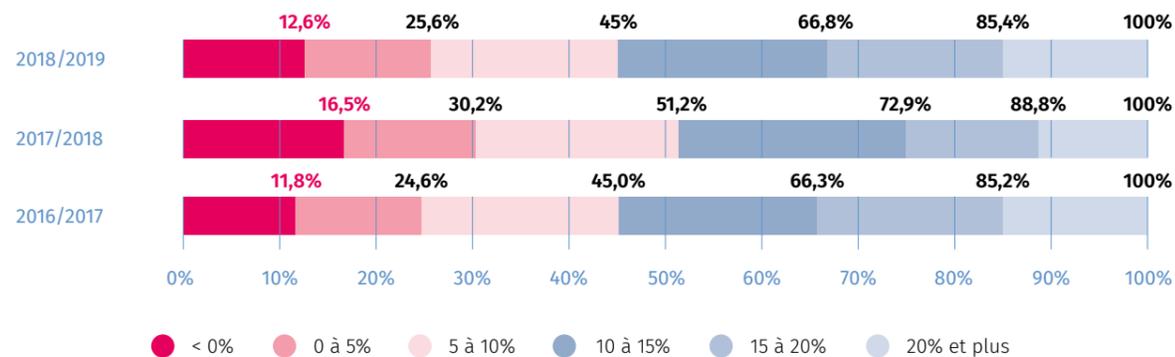
L'augmentation du résultat courant se répercute sur la CAF qui augmente d'un point sur l'ensemble des typologies et revient quasiment au niveau de 2016/2017

Evolution de la CAF sur 3 ans 1^{er} degré/1^{er} et 2nd degré mixte

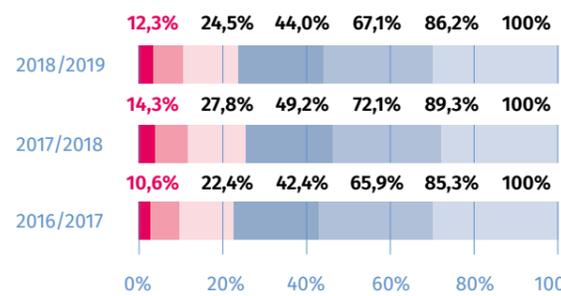


Nous avons souligné à plusieurs reprises l'extrême hétérogénéité des situations derrière ces moyennes. Celle-ci se corrige légèrement, même si elle demeure une tendance lourde.

% d'Ogec du 1^{er} degré par niveau de CAF



Répartition des Ogec par niveau de CAF - EC global



Les graphiques représentent de manière cumulée le pourcentage d'Ogec par taux de CAF dégagé.

Nous distinguons la situation du 1^{er} degré dans celle de l'Enseignement catholique pris globalement¹.

Dans le 1^{er} degré, le nombre d'établissements en difficulté (présentant une CAF inférieure à 5% des produits courants) **diminue de 5 points environ**. Néanmoins, toutes typologies confondues, **un quart des Ogec** demeurent dans cette situation de fragilité économique.

¹Modalités de lecture : en 2018/2019, 45% des Ogec du 1^{er} degré ont un niveau de CAF inférieur à 10% contre 51,2% en 2017/2018.

Indicateurs de bilan



Indicateur de trésorerie permettant de sécuriser la gestion courante et préparer les investissements : le fonds de roulement (FDR)

Cet indicateur progresse régulièrement depuis plusieurs années pour se positionner très au-delà, **en moyenne**, de la fourchette recommandée de 120 jours de charges (qui tient compte du cycle de trésorerie d'un Ogec).

Ainsi, en 2017/2018, les niveaux de FDR s'élevaient **en moyenne** et par typologie, en jours, à :

École	Collège	Lycée	EC	CL	ECL	EL
209 J	212 J	222 J	194 J	137 J	157 J	279 J

Avec les réserves mentionnées plus haut, la situation en 2018/2019 était la suivante :

École	Collège	Lycée	EC	CL	ECL	EL
218 J	227 J	224 J	200 J	157 J	158 J	284 J

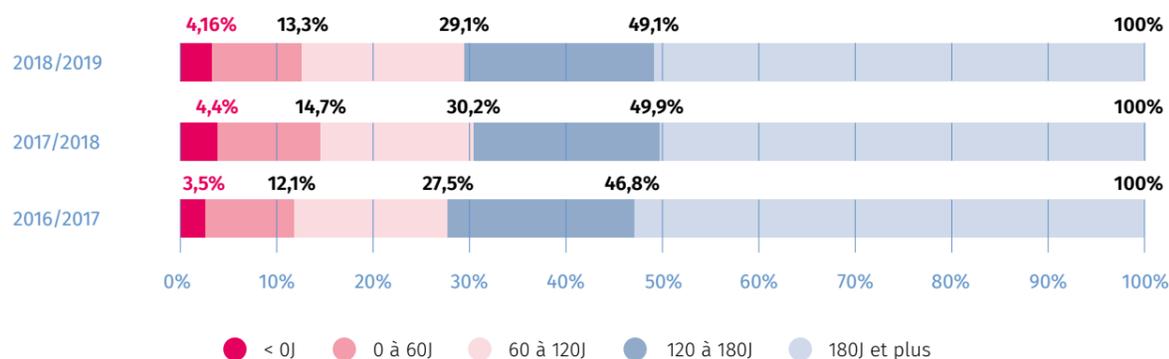
On comprend à la lecture de ce dernier tableau que, même si la progression du niveau de fonds de roulement s'est ralentie, l'essentiel de la CAF non utilisée par le fonctionnement reste toujours consacrée au renforcement de cet indicateur, au détriment de l'investissement, ce que d'autres indicateurs corroborent.

En témoigne ainsi le très faible nombre d'Ogec, à la date de rédaction de cet observatoire, ayant sollicité un prêt garanti par l'État (PGE) en relais de trésorerie¹. De même, peu de structures ont sollicité des reports d'échéance de leurs prêts à moyen - long terme malgré une proposition systématique des banques.

Néanmoins, dans le contexte de la crise Covid, ce niveau moyen élevé a indiscutablement joué un rôle d'amortisseur pour une grande majorité d'Ogec, permettant ainsi de limiter le recours à la solidarité à l'intérieur de l'institution ou au financement externe, en particulier bancaire.

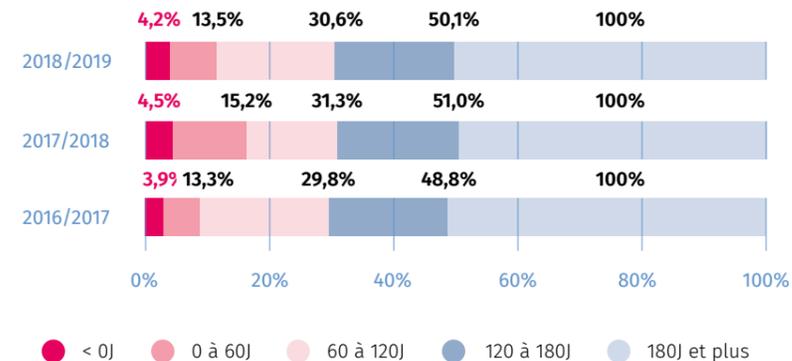
Comme souligné précédemment, il n'en demeure pas moins que, ces chiffres moyens dissimulent une réalité hétérogène qu'il convient de prendre en compte, y compris lors de la rentrée scolaire à venir.

Répartition en % des Ogec du 1^{er} degré par niveau de FDR



¹Probablement moins de 3% d'après les informations recueillies auprès de nos partenaires bancaires.

Répartition par niveau de FDR - EC global



Il ressort nettement qu'environ 15% des Ogec sont en tension de trésorerie à court terme (FDR inférieur à 60 jours voire négatif) et 30% ont un niveau de fonds de roulement inférieur aux recommandations nationales.

Situation en matière d'investissements

Le niveau du ratio « amortissement du long terme »¹ reste inchangé dans l'ensemble des typologies. L'augmentation de la CAF est suffisamment faible pour que l'on puisse réaffirmer :

- Que très peu d'endettement externe a été levé sur l'exercice écoulé ;
- Que l'Enseignement catholique dispose de marges d'endettement très significatives. Nous considérons comme raisonnable un niveau d'endettement de l'ordre de 7 à 10 ans de CAF, la moyenne de l'Enseignement catholique se situe aux environs de 3.

Le fonds de roulement, « apport » dans une opération d'investissement, reste globalement stable. Nous avons préalablement vu que le ratio d'effort à l'immobilier n'évoluait pas significativement.

De façon globale, on peut conclure que, les investissements de renouvellement, ont été priorités en 2018/2019 et que très peu d'investissements de développement ont été menés. Le taux de vétusté² se maintient à 60% au cours des trois derniers exercices pour une préconisation à moins de 50%. Rappelons que ce ratio est une traduction, certes imparfaite mais chiffrée, de l'état de nos investissements et de l'attractivité de notre immobilier pour les familles.

Quelques rappels en matière de politique de placement des excédents de trésorerie en contexte de crise

L'avis rendu par la commission comptabilité-gestion de la Fédération des Ogec le 22 mars 2018, validé par le conseil d'administration le 23 mars 2018, rappelait un certain nombre de principes clés en matière de gestion et de placement des excédents de trésorerie³.

Cet avis indiquait que certains Ogec avaient choisi une politique risquée en matière de placements et que la Fédération des Ogec ne pouvait en aucun cas cautionner cette pratique. Cette note alertait également sur la cohérence nécessaire de la politique de placements avec le projet d'établissement et, en fonction du type de placement étudié, sa liquidité et son risque de perte en capital. Rappelons que la trésorerie placée d'un Ogec provient généralement de ses sources habituelles de financement, qui sont les familles et les fonds publics. Rappelons également qu'un placement bloqué, quelle

que soit la durée, ne peut être récupéré que moyennant des frais très significatifs.

Il nous paraît essentiel, en cette période mouvementée et incertaine, que le budget de trésorerie prévoie une marge de manœuvre suffisante pour que le conseil d'administration de rentrée de l'Ogec puisse, dans les meilleurs délais, réviser sa politique et entrer en négociation, si besoin, avec son prestataire de service d'investissements (généralement sa banque). Si un placement significatif bloqué peut constituer une garantie pour une banque dans le cadre de la mise en place de lignes à court terme, il est essentiel de rappeler que ces lignes seront probablement consenties à un taux plus élevé que ne l'est le rapport du placement. En tout état de cause, un examen attentif doit être mené, en particulier lorsque les conditions de rentrée seront éclaircies.

¹Ce ratio se calcule en divisant le montant des dettes à moyen et long terme par la CAF. Il se traduit donc par le nombre d'années de CAF nécessaire pour rembourser ses emprunts.

²Taux de vétusté = (Actif immobilisé brut - Actif immobilisé net) / Actif immobilisé brut * 100. Un taux de vétusté de 60% revient donc à dire que les bâtiments, installations et équipements sont amortis à hauteur de 60%.

³Consulter la note complète en cliquant sur l'icône suivant : 📄

Conclusion

Après une année 2017/2018 qui avait vu la capacité d'autofinancement moyenne reculer de 1 à 2 points pour se situer à 11% dans le 1^{er} degré et 13% dans les groupes scolaires 1^{er} degré/2nd degré mixtes, pénalisée par la baisse des contrats aidés, l'année 2018/2019 a montré un redressement de la CAF moyenne, en augmentation d'un point, pour atteindre respectivement 12,5% et 13,5%, porté par la baisse des cotisations patronales. L'évolution des frais de personnel sous l'effet des politiques publiques a une incidence directe sur le niveau moyen de CAF des établissements scolaires, étant rappelé que ce poste représente environ 50% de leurs charges.

En 2018/2019 comme l'année précédente, le niveau moyen de fonds de roulement est satisfaisant et supérieur aux recommandations nationales.

Toutefois, la situation financière moyenne ne doit pas faire oublier les fortes disparités qui existent au sein du réseau des 5 000 Ogec et les difficultés qu'un nombre non négli-

geable d'établissements connaissent avant la crise du Covid-19, et qui se sont aggravées.

Si la préoccupation immédiate, habituelle mais renforcée en période de crise, est de sécuriser le financement des activités courantes des établissements, il ne faut pas perdre de vue la nécessité de programmer et réaliser les investissements nécessaires à leur pérennité. La mise en accessibilité des locaux scolaires est loin d'être terminée. Se profilent déjà les travaux qui seront nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux en matière de transition énergétique. Enfin, n'oublions pas, comme l'a montré le recours massif à l'enseignement à distance causé par la crise sanitaire, la nécessité d'intégrer les usages du numérique dans la vie scolaire, ce qui requiert également des investissements.

Les Ogec ont des défis économiques à relever et des projets structurants à mener : ils ont des atouts et peuvent compter sur la force et la solidarité du réseau fédératif auxquels ils appartiennent !

Fédération des Ogec

277 rue Saint-Jacques
75005 Paris

T 01 53 73 74 40

M contact@fnogec.org